

Programme d'apprentissage du japonais de l'Université Hokuriku

Procédures d'admission

1. Conditions d'entrée

- (1) Les personnes n'ayant pas la nationalité japonaise doivent convenir aux critères suivants :
- ① Avoir suivi l'équivalent d'une éducation scolaire de 12 ans comme reconnu par le Ministère de l'Education, de la Culture, des Sports, des Sciences et Technologie du Japon ;
 - ② En prenant en compte l'âge du candidat, il doit être au moins diplômé du lycée, au regard de l'Université.
- (2) Les personnes ayant un niveau de japonais équivalent à l'actuel JLPT N5 (anciennement N4), ou niveau 5 du NAT TEST, ou niveau E du J.TEST, ou encore ayant effectué au moins 150 heures d'études du japonais.
- (3) Les personnes ayant plus de 18 ans au commencement des cours.

2. Périodes d'admission

La rentrée s'effectue en Avril ou en Septembre.

*Les étudiants rentrant en Septembre doivent avoir un niveau équivalent à l'actuel N4 du JLPT.

3. Nombre de candidats et méthode de sélection

Nombre de candidats	Méthode de sélection	Contenu de l'examen	Remarque
Programme d'apprentissage du japonais 70 étudiants	①	Examen écrit avec des questions type : -N3-N4 pour les étudiants rentrant en Septembre -N5-N4 pour les étudiants rentrant en Avril	Dans le cas où il y a plus de 5 candidats par région/pays, l'examineur se déplacera. La présence du garant est obligatoire car il sera aussi interrogé lors de l'entretien.
		Composition (en Anglais ou en Japonais)	
		Entretien (en Anglais ou en Japonais)	
	②	Un entretien par Skype se fera avec le candidat et le garant.	Dans le cas où il y a moins de 4 candidats par région/pays.

4. Demande de candidature et documents requis

- (1) Veuillez envoyer tous les documents au Centre d'Echange International de l'Université Hokuriku par courrier suivi.
- ① Document d'admission (Document A)
 - ② Attestation de garantie (Document B)
Le garant doit pouvoir prendre en compte toute responsabilité du comportement et des obligations financières de l'étudiant lors de sa scolarité à l'Université (une personne de nationalité non-Japonaise peut faire office de garant mais pas un étudiant).
 - ③ Certificat médical (Document C)
 - ④ Une copie du dernier diplôme en date (lycée ou supérieur) ou un document prouvant que le candidat est étudiant lors de la demande.
 - ⑤ Transcription des derniers résultats scolaires.
 - ⑥ Trois photos d'identité (sans chapeau, en taille 4cmx3cm et prise dans les trois mois précédant la demande. Veuillez écrire votre nom derrière chaque photo et en attacher une au document A)
 - ⑦ Document certifiant l'état financier du payeur des frais. Copie du livret de banque (toutes les

- pages) ou autres documents certifiant ce statut (en devise japonaise ou du pays de résidence)
- ⑧ Carte d'adresse (Document D). Veuillez inscrire une adresse à laquelle les résultats d'examen et autres documents puissent être envoyé.

NB1 : Dans le cas où de fausse information sont données ou bien que les documents fournis ne remplissent pas les conditions ci-dessus, nous ne pourrions prendre en compte votre demande.

NB2 : En aucun cas les documents soumis ne seront rendus.

NB3 : Les PDF des documents A à D sont disponibles sur la page de l'Université au lien suivant : <http://www.hokuriku-u.ac.jp/departement/jlc/exam.html>

NB4 : Veuillez garder une copie de tous les documents que vous envoyer.

(2) Frais d'examen

Veuillez envoyer par transfert bancaire les frais d'examen de JPY 10 000yen (ou directement sur site d'examen).

Nom du Compte : Hokuriku University

Nom de la banque : Sumimoto Mitsui Banking Corporation

Nom de la branche : Kanazawa Branch

Adresse de la banque : 7 Shimotsutsumi-cho, Kanazawa, Japan 920-0917

Type de compte : Savings Account

Numéro de compte : 366-6418614

Code SWIFT : SMBCJPJT

Adresse de l'école : 1-1 Taiyogaoka, Kanazawa, Japan 920-1180

Téléphone de l'école : +81-76-229-1161

5. Calendrier pour l'examen d'entrée

Entrée	Période de candidature	de	Jour d'examen	Annonce des résultats	Date limite d'inscription
Septembre 2019	08/03/2019	~	Début ~ mi Juin 2019	Dans les 2 semaines suivant l'examen	28 Juin 2019
Avril 2020	29/09/2019	~	Début ~ mi Novembre 2019	Dans les 2 semaines suivant l'examen	4 Décembre 2019
Avril 2020 *Admission additionnelle	01/11/2019~		Début ~ mi Janvier 2020	Dans les 2 semaines suivant l'examen	4 Février 2020

*L'admission additionnelle n'a lieu uniquement dans le cas où il reste encore des places disponibles.

6. Annonce des résultats

Les résultats sont envoyés à l'adresse indiquée lors du dépôt de candidature ou bien par e-mail. Pour toutes questions, merci de spécifier très clairement votre nom et prénom en haut de l'e-mail. Les questions par téléphone ne sont pas acceptées.

7. Procédure d'inscription et frais d'inscription

(1) Les candidats reçus doivent envoyer les documents suivant avant la date limite spécifiée plus haut.

- ① Serment écrits (Document prescrit et rédigé par le garant)
- ② Document d'information personnelle (Document prescrit et rédigé par l'étudiant)
- ③ Certificat de japonais (JLPT ou autres certificats d'examen ou certificat d'inscription à une école de langue, etc)
- ④ Curriculum vitae (Document prescrit et rédigé par l'étudiant)
- ⑤ Document de paiement des frais d'inscription (Document prescrit et signé par le payeur)
- ⑥ Document prouvant la relation entre le payeur et l'étudiant.
- ⑦ Certificat d'emploi du payeur

- ⑧ Relevé de paye du payeur
- ⑨ Certificat de solde bancaire et copies du relevé de banque du payeur (le montant des deux doit être équivalent)
- ⑩ Copie du passeport (toutes les pages ayant un visa ou un tampon également)
- ⑪ Trois photos d'identité en taille 4cmx3cm
- ⑫ Tout autre document demandé par le département de l'immigration, Ministère de la Justice du Japon.

NB : Si les documents ne sont pas fournis en anglais ou japonais, veuillez également présenter une traduction en anglais ou japonais.

(2) Frais d'inscription

Frais d'admission : 50 000yen

Frais de scolarité : 700 000 yen (pour un an)

NB : L'intégralité des frais d'inscription seront remboursés (outre les frais de transfert) dans le cas où la demande de visa est refusée.

8. Annulation d'admission

- (1) Dans le cas où les frais d'inscription ne sont pas intégralement payés avant la date limite, l'admission peut être refusée.
- (2) Dans le cas où les documents fournis sont falsifiés, l'admission sera refusée.

9. Annulation d'inscription

Dans le cas où l'étudiant veut annuler son inscription, il/elle devra le faire avant la date limite spécifiée. Tout frais payé sera remboursé dans leur intégralité (excepté les frais de transfert)

10. Dépôt de candidature et demande de renseignement

Hokuriku University, International Exchange Center

1-1 Taiyogaoka, Kanazawa city, Ishikawa Prefecture, JAPAN 〒920-1180

Tel : +81 76 229 2626 Fax : +81 76 229 0021

E-mail : iec@hokuriku-u.ac.jp

Université Hokuriku : <http://www.hokuriku-u.ac.jp/department/ilc/index/html>

Programme d'apprentissage du japonais : <http://www.hokuriku-u.ac.jp/department/ilc/index/html>

Ville de Kanazawa (plusieurs langues) : <http://www4.city.kanazawa.lg.jp/kankou/index/html>

NB : Le staff du Centre d'Echange International n'accepte les demandes de renseignement qu'en japonais, anglais et chinois. Merci de votre compréhension.